CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance ordinaire
23 septembre 2026, 17 h 15

Salle 2334
Complexe scientifique de l'Institut nordique du Québec

PROCÈS-VERBAL

Personnes présentes :

Bergeron, Dean
Bourque, Vickie
Brouillet, Eugénie
Côté, Alain
Dallaire, Michel
D'Amours, Sophie
Darveau, André
Dorval, Guy
Garon, Caroline
Gélineau, François
Hébert, Marie-Josée
Houde, Jean
Labelle, Bernard
Lacroix, René
Laflamme, Anne-Marie
Lamontagne, Marie
Lavallée, Diane
Levesque, Frédéric
Morency, Bernard
Morin, Paule-Anne
Morin-Roy, William
Ouellet, Michel
Pérusse, Louis
Pons, Frank
Saucier, Linda

Personnes absentes :

Bergeron, Cathia
Choquette, Claude
Martin, Sabrina
Roussin, Étienne

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, le président, Jean Houde, déclare la séance ordinaire du 23 septembre 2026 ouverte à 17 h 15.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-121

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 septembre 2026.

Déclaration des conflits d'intérêts des administratrices et administrateurs en lien avec les points à l'ordre du jour

Le président du Conseil mentionne les noms des personnes qui ont un intérêt ou présentent un intérêt à l'égard des sujets inscrits à l'ordre du jour. Il fait également un appel à la déclaration des conflits d'intérêts à l'égard des sujets qui n'auraient pas été déclarés précédemment à la séance. Ces personnes seront invitées à se retirer lors des délibérations, le cas échéant.

3. Discours de la rentrée

La rectrice partage les thématiques importantes du discours de la rentrée prononcé le 22 septembre devant les membres du Conseil universitaire et invite les membres du Conseil à le lire.

Les questions et commentaires portent sur : 1) l'importance de rendre les activités et résultats de recherche de l'Université plus accessibles et attrayants pour le public par des exemples concrets et des communications vulgarisées; et 2) le risque que les constats du rapport de Michael Kratsios, intitulé *Science : A New Golden Age*, influencent les perceptions et les politiques au-delà des États-Unis, notamment dans d'autres pays anglo-saxons et au Canada.

4. Célébrations du 175e anniversaire de l'Université Laval : 175 ans d'impact (DA-2026-442)

La rectrice mentionne que les célébrations du 175e anniversaire de l'Université Laval se dérouleront du 8 décembre 2026 au 8 décembre 2027 et explique les objectifs des célébrations :

- Priorité institutionnelle
- Occasion de célébration, de mobilisation
- Afficher notre fierté, rappeler notre histoire, se projeter dans l'avenir
- Démontrer notre impact et mettre en valeurs nos réalisations
- Générer un intérêt accru envers notre université, attirer les regards
- Sobriété et contexte financier particulier

5. Communications du président et de la rectrice

Le président du Conseil souhaite la bienvenue à William Morin-Roy, étudiant des cycles supérieurs.

Il cède la parole à la rectrice qui donne l'information suivante :

Réingénierie des services alimentaires : La réingénierie des services alimentaires à l'Université Laval a récemment suscité des échanges sur les réseaux sociaux. La rectrice rappelle que les intentions de cette réingénierie visaient à accroître la diversité de l'offre sur le campus et à répondre aux enjeux de sécurité alimentaire et de précarité financière des étudiantes et des étudiants. Jusqu'à maintenant, les résultats sont à la hauteur des attentes.

5.1 **Tableau de suivis du CA** (DA-2026-443)

Le tableau de suivis du CA est déposé à titre informatif.

5.2 **Plan de travail des activités récurrentes du CA** (DA-2026-444)

Le plan de travail des activités récurrentes du CA est déposé à titre informatif.

5.3 **Rapport d'activités de la rectrice** (DA-2026-445)

Le rapport d'activités de la rectrice est déposé à titre informatif.

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

6. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2026

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-122

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2026.

7. Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2026

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-123

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2026.

8. Comité exécutif : rapport des activités au Conseil d'administration pour la période du 1er juin au 31 août 2026 (DA-2026-446)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-124

De recevoir le rapport des activités du Comité exécutif au Conseil d'administration pour la période du 1er au 31 mai 2026 inclusivement, tel qu'il figure au document DA-2026-446.

9. Reconduction de la désignation ministérielle des Comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CÉRUL) (DA-2026-447)

- Acceptation des conditions établies par la ministre de la Santé et des Services sociaux

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-125

D'autoriser le président du Conseil d'administration de l'Université Laval à signer la lettre confirmant l'acceptation, par le Conseil d'administration, des conditions établies par la ministre de la Santé et des Services sociaux pour la reconduction de la désignation ministérielle des Comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CÉRUL).

HUIS CLOS DE CONSENTEMENT

Démission et nomination

10. Faculté de médecine

10.1 **Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie — chirurgie cervico-faciale : directeur** (DA-2026-448)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-126

De recevoir la démission de François Thuot à titre de directeur du Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie — chirurgie cervico-faciale de la Faculté de médecine, démission prenant effet le 1er octobre 2026.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-127

De nommer Patrick J. Rochette directeur du Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie — chirurgie cervico-faciale de la Faculté de médecine, pour un mandat de quatre (4) ans, soit du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2030.

Nominations

11. Faculté de médecine

11.1 **Département de pédiatrie : directeur** (DA-2026-449)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-128

De nommer Marc-André Dugas directeur du Département de pédiatrie de la Faculté de médecine, pour un mandat de quatre (4) ans, soit du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2030.

11.2 **Département de médecine sociale et préventive : directeur par intérim** (DA-2026-450)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-129

De nommer Claude Labrie directeur par intérim du Département de médecine sociale et préventive de la Faculté de médecine, pour la période du 1er octobre au 30 novembre 2026.

12. Faculté des lettres et des sciences humaines

12.1 **Département des sciences historiques : directeur** (DA-2026-451)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-130

De nommer Jean-François Montreuil directeur du Département des sciences historiques de la Faculté des lettres et des sciences humaines, pour un mandat de quatre (4) ans, soit du 24 septembre 2026 au 23 septembre 2030.

13. Comité des amendements des statuts : membres et présidente (EQ-2026-452)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-131

De nommer de nouveau Josée Bastien, présidente de la Commission des études, membre et présidente du Comité des amendements des statuts à titre d'autre membre, pour un mandat de trois (3) ans, soit rétroactivement du 29 septembre 2025 au 28 septembre 2028.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-132

De nommer de nouveau Georges Lévesque, professeur à la Faculté de médecine, membre du Comité des amendements des statuts à titre d'autre membre, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 1er novembre 2026 au 31 octobre 2029.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-133

De nommer Louis Pérusse, professeur à la Faculté de médecine, membre du Comité des amendements des statuts à titre de représentant du Conseil d'administration, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 24 septembre 2026 au 23 septembre 2029.

DOCUMENT POUR INFORMATION

14. Rapport à la communauté 2025-2026 (DA-2026-453)

ORDRE DU JOUR COURANT

15. Priorités du CA et des comités : état d'avancement des travaux

Personne invitée pour l'ensemble des priorités : Marielle Lapointe, vice-rectrice adjointe à l'exécutif et à l'administration.

Le président du Conseil introduit le point en rappelant qu'un état d'avancement des travaux est présenté en préparation de la séance extraordinaire de décembre consacrée aux rapports finaux portant sur chacune des priorités, à laquelle les doyennes et les doyens seront invités afin de prendre part aux échanges.

Chaque président et présidente des comités prend la parole en présentant à tour de rôle l'état d'avancement de leur priorité respective :

15.1 Diversification des revenus (DA-2026-454)

Personne invitée : Jean-François Forgues, adjoint au vice-recteur exécutif.

Le président du Conseil indique que la démarche vise à recenser les différentes sources de financement mises en œuvre ailleurs, à évaluer leur pertinence pour l'institution et à élaborer des pistes d'action adaptées à son contexte. Les analyses réalisées et les échanges avec les différentes unités ont permis d'identifier plusieurs possibilités de diversification des revenus, tant du côté de l'enseignement, de la recherche que des revenus autonomes. L'objectif est de développer une nouvelle source de revenus complémentaire aux subventions afin de renforcer la pérennité financière de l'institution. Des propositions concrètes seront soumises pour discussion en décembre.

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) l'incidence des différentes sources de financement sur les subventions gouvernementales; 2) une bonification du financement indirect de la recherche par les divers paliers de gouvernement; 3) la crainte que le développement de l'entrepreneuriat et de la commercialisation puisse compromettre l'indépendance universitaire, la liberté académique et l'autonomie intellectuelle; 4) l'évaluation du risque derrière chaque action ciblée; et 4) le fort potentiel des quartiers universitaires, tout en rappelant l'importance d'un travail soutenu en matière d'acceptabilité sociale et de concertation afin d'en assurer le succès.

15.2 **Création d'un Service des ressources humaines** (DA-2026-455)

Personne invitée : Noémie Moisan, vice-rectrice adjointe aux ressources humaines.

La création d'un Service des ressources humaines constitue ainsi une nouvelle étape dans l'évolution de la fonction RH. Elle permettra de consolider la transformation amorcée et de doter l'Université d'une gouvernance RH claire, intégrée et durable. Plus précisément, elle vise à pérenniser le modèle de gestion RH, renforcer sa gouvernance et accroître sa contribution stratégique. Cette évolution vise à offrir davantage de services d'accompagnement et de soutien aux unités. Une proposition sera soumise au Conseil d'administration en octobre, puis les modalités de déploiement et d'implantation seront présentées en décembre.

15.3 **Projet d'amélioration des processus et outils utilisés pour le suivi du budget du fonds de fonctionnement** (DA-2026-456)

Personnes invitées : Caroline Martel, directrice, et Myriam Couture, directrice adjointe - planification budgétaire et efficience institutionnelle – Service des finances.

Afin d'accélérer la mise en œuvre de la priorité, les travaux de l'automne visent à produire de premiers changements concrets d'ici la fin de l'année 2026. Quatre (4) priorités ont été identifiées afin de clarifier les responsabilités, d'harmoniser les pratiques de suivi budgétaire et d'améliorer les outils. Le calendrier de réalisation a été ajusté : une priorité sera complétée d'ici la fin décembre 2026, deux (2) autres seront complétées avant la fin de l'année financière 2026-2027 et le déploiement de la solution EPM (*Enterprise Performance Management*) débutera au plus tard en mai 2027. Cette solution technologique soutiendra le nouveau modèle institutionnel de gestion budgétaire défini dans les trois premières priorités, notamment en facilitant la production des prévisions, leur consolidation, leur analyse et leur suivi afin de permettre d'améliorer l'analyse, le suivi et la prise de décision.

15.4 **Politique de constitution et de gestion du fonds de prévoyance pour le maintien des actifs immobiliers liés aux espaces non reconnus** (DA-2026-457)

Personne invitée : Ève Roussel, directrice du Service des immeubles.

Les travaux visant l'élaboration d'une politique de constitution et de gestion du fonds de prévoyance pour le maintien des actifs immobiliers liés aux espaces non reconnus ont progressé, notamment grâce à l'inventaire complet de ces espaces réalisé cet été. Les premiers résultats ont été présentés à la dernière rencontre du Comité des ressources immobilières et informationnelles (CRII), incluant un portrait des espaces reconnus et non reconnus ainsi qu'une évaluation des principaux enjeux et risques associés. Les analyses amorcées sur les catégories d'espaces visées, leurs revenus et leurs besoins contribueront à définir les obligations prévues à la politique ainsi que la capacité de l'Université à les mettre en œuvre. Les travaux de rédaction et de consultation se poursuivront au cours de l'automne 2026, notamment auprès du Service des finances et du Bureau du secrétaire général. L'échéancier révisé prévoit l'adoption à la séance du Conseil d'administration du 24 février 2027.

15.5 **État d'avancement du plan d'affaires pour soutenir et financer la croissance de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés** (DA-2026-458)

Personne invitée : Caroline Girard, cheffe de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés.

Une stratégie de financement complémentaire est en cours de définition afin d'accroître la capacité des équipes et d'accélérer la croissance des initiatives en matière de philanthropie et de relations avec les personnes diplômées. Trois hypothèses sont en analyse, soit : 1) mettre en place une structure de récupération des coûts associés aux activités philanthropiques; 2) promouvoir les dons sans restriction; et 3) augmenter les revenus issus des partenariats d'affinité (commandites). La fin des travaux sur les hypothèses et sur leurs plans de travail respectifs est prévue en novembre 2026, et la livraison du plan d'affaires et du plan de travail associés aux hypothèses en décembre 2026.

15.6 **La transition vers une nouvelle direction : suivi du développement du projet de mise en œuvre de la transition** (DA-2026-459)

Personne invitée : Carole Artault, conseillère-cadre en gestion de projet – Vice-rectorat aux infrastructures et à la transformation.

Le processus de transition est engagé depuis déjà plusieurs mois, sous la responsabilité de Monique Richer, vice-rectrice adjointe responsable de la transition. La priorité institutionnelle fait l'objet de discussions régulières au Comité de gouvernance et d'éthique (CGE), notamment en ce qui concerne l'adoption de la procédure, à la présente séance, ainsi que les prochaines étapes de sa mise en œuvre.

16. Rapport du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques du Conseil d'administration

Le président du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques (CAGIR) mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 15 septembre.

Les sujets abordés lors de cette rencontre ont été les suivants :

16.1 **États financiers de l'Université Laval au 30 avril 2026 et virements interfonds effectués au cours de l'exercice financier 2025-2026** (DA-2026-460)

Le président du CAGIR est accompagné de Caroline Martel, directrice du Service des finances, pour présenter le dossier, ainsi que de Mélanie Boyer, responsable du dossier de l'Université Laval pour Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), afin de répondre aux questions des membres, le cas échéant.

La directrice du Service des finances présente aux membres les faits saillants des états financiers, principalement : 1) la comptabilité par fonds; 2) les travaux de l'auditeur indépendant RCGT; 3) la conciliation des résultats entre la base du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et celle des Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL); 4) le fonds de fonctionnement; 5) le fonds avec restrictions; 6) le fonds d'immobilisations; et 7) le fonds de dotation.

Le président du CAGIR souligne les travaux importants réalisés depuis l'arrivée de la gestionnaire de la trésorerie, au sein du Service des finances afin de renforcer la gestion des fonds de dotation, et les résultats observés à ce jour sont concluants. De plus, il explique les facteurs favorables, dont certains étaient difficilement prévisibles, qui se sont matérialisés entre l'exercice de projection financière au 31 janvier et la clôture de l'exercice au 30 avril, permettant ainsi à l'Université d'atteindre l'équilibre financier au terme de l'année.

Les questions et les commentaires des membres portent sur : 1) la variation de juste valeur marchande des placements exclue des résultats du MES au tableau de la conciliation des résultats entre la base du MES et celle des NCCOSBL; et 2) l'importance de la contribution de l'ensemble des unités et la manière de communiquer ce message.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-134

Considérant les recommandations du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

D'adopter les états financiers de l'Université Laval au 30 avril 2026, tels qu'ils figurent au document DA-2026-460, incluant les virements interfonds y apparaissant; et

D'autoriser le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances ainsi que la secrétaire générale à les signer pour et au nom de l'Université Laval.

16.2 **Politique sur les activités d'approvisionnement et la gestion des contrats et Politique d'investissement responsable**

La Politique sur les activités d'approvisionnement et la gestion des contrats, en révision, ainsi que la nouvelle Politique d'investissement responsable ont été présentées aux membres du CAGIR. À la suite des commentaires formulés, des ajustements seront apportés aux deux documents, qui seront soumis au Conseil d'administration lors de la séance du 28 octobre.

16.3 **Étude du rapport d'audit La conservation et la destruction des renseignements personnels sur supports numériques**

Le rapport d'audit *La conservation et la destruction des renseignements personnels sur supports numériques* a été déposé pour étude. Des progrès importants ont été réalisés à l'Université. Thomas Forget, responsable de la protection des renseignements personnels au Bureau du secrétaire général, était présent à la rencontre et a indiqué souscrire pleinement aux constats du rapport ainsi qu'au plan d'action proposé. Un premier état d'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives est prévu en septembre 2027. Le plan d'action en réponse au rapport d'audit sera également présenté au Comité de gouvernance et d'éthique (CGE) lors de la réunion du 13 octobre 2026.

16.4 **Mise en œuvre des mesures correctives à la suite des recommandations du Bureau de l'audit interne pour trois rapports d'audit**

La mise en œuvre des mesures correctives progresse de manière satisfaisante pour les trois rapports suivants :

- Le cadre de gestion et la planification stratégique des besoins en ressources humaines
- Le processus de négociation d'une convention collective
- La vétusté du parc immobilier

Les deux premiers ont fait l'objet de discussions au Comité des ressources humaines (CRH), tandis que le troisième a été présenté au Comité des ressources immobilières et informationnelles (CRII). Le président du CAGIR félicite et remercie les équipes du vice-recteur aux ressources humaines et aux finances, ainsi que du vice-recteur aux infrastructures et à la transformation, pour la diligence dont elles ont fait preuve dans la mise en place des recommandations. Le prochain suivi pour chacun de ces rapports sera fait au printemps 2027.

16.5 **Évaluation externe de la qualité des activités du Bureau de l'audit interne**

Une offre de services a été sollicitée auprès d'une firme de Québec pour la réalisation de l'évaluation externe de la qualité des activités du Bureau de l'audit interne. Le rapport d'évaluation, incluant une opinion officielle sur le niveau de conformité de la fonction d'audit interne, sera présenté au CAGIR au printemps 2027.

17. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration

La présidente du CGE mentionne que la dernière rencontre a eu lieu le 8 septembre.

Les sujets abordés ont été les suivants :

17.1 **Procédure d'élection du recteur ou de la rectrice**

Ayant pris connaissance des fiches relatives à la procédure d'élection du recteur ou de la rectrice, le président du Conseil invite les membres à exprimer leurs questions et leurs commentaires.

17.1.1 **Date de mise en marche et avis d'élection** (DA-2026-461)

La question d'une membre porte sur la formation du comité des candidatures.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-135

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique,

De fixer au 27 janvier 2027 la date de mise en marche de la procédure d'élection au poste de recteur ou de rectrice; et

D'adopter l'avis d'élection, incluant les modalités de mise en candidature, tel qu'il apparaît au document DA-2026-461, et de confier sa publication à la présidence de l'élection.

17.1.2 **Règles de conduite à l'intention des candidats et candidates au poste de recteur ou de rectrice et Directive éditoriale d'ULaval nouvelles, du site ulaval.ca et des médias sociaux institutionnels pour l'élection au poste de recteur ou de rectrice** (DA-2026-462; DA-2026-463)

Les questions des membres portent sur : 1) les mécanismes d'intervention prévus advenant le non-respect, par les personnes candidates, des Règles de conduite et de la Directive éditoriale; 2) l'application des règles si un vice-recteur ou une vice-rectrice en fonction se porte candidat ou candidate, notamment à savoir si cette personne peut continuer d'exercer ses fonctions durant la période électorale et quelles dispositions encadrent cette situation; et 3) le moment de la publication de ces deux documents.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-136

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique,

D'adopter les modifications aux Règles de conduite à l'intention des candidats et candidates à la course au rectorat de l'Université Laval, telles qu'elles figurent au document DA-2026-462, et de modifier le titre pour Règles de conduite à l'intention des candidats et candidates à l'élection au poste de recteur ou de rectrice; et

D'adopter la Directive éditoriale de ULaval Nouvelles, du site ulaval.ca et des médias sociaux institutionnels en période électorale pour la course au rectorat, telle qu'elle figure au document DA-2026-463, et de modifier le titre pour Directive éditoriale concernant l'utilisation des plateformes de communications relevant d'ULaval communications pour l'élection au poste de recteur ou de rectrice.

17.1.3 **Profil de compétences recherchées** (DA-2026-464)

Avant d'aborder les questions et commentaires des membres pour ce point, le président du Conseil indique que dans la dernière version des Statuts, un nouvel élément a été ajouté, soit la détermination par le Conseil d'administration d'un profil de compétences pour le poste de recteur ou de rectrice au moins six mois avant la fin de mandat de ce dernier ou de cette dernière, et ce, dans le but de le communiquer à la communauté universitaire.

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) la manière dont les compétences ont été développées et sur les démarches entreprises pour recenser les pratiques en vigueur dans les autres universités; et 2) le remplacement des verbes par des noms dans la formulation des compétences.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-137

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique,

D'adopter le Profil des compétences recherchées au poste de recteur ou de rectrice, tel qu'il figure au document DA-2026-464; et

De le communiquer à la communauté universitaire par l'entremise d'une section distincte de la page dédiée à l'élection 2027 sur le site Web de l'Université Laval.

17.1.4 **Modalités de vote** (EQ-2026-465)

Le commentaire d'une membre porte sur la comptabilisation ou non, dans le calcul de la majorité requise pour être élu comme recteur ou rectrice, des votes sans choix exprimés.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-138

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique,

De tenir le scrutin sur support papier pour la séance du collège électoral dans le cas où plus de cinq candidatures sont admissibles afin de faire la sélection des cinq personnes qui composeront la liste définitive des candidats et candidates à l'élection au poste de recteur ou de rectrice; et

De tenir le scrutin de façon électronique (en mode hybride) pour la séance d'élection du recteur ou de la rectrice.

17.1.5 **Procédure de transition** (DA-2026-466)

Les membres du Conseil conviennent à l'unanimité de modifier le libellé de la procédure pour « Procédure de transition relative à l'élection au rectorat ».

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-139

D'adopter la Procédure de transition relative à l'élection au rectorat, telle qu'elle figure au document DA-2026-466.

17.2 **Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil d'administration : révision annuelle** (DA-2026-467)

Le Code est révisé annuellement et les modifications suggérées par le Bureau du secrétaire général sont indiquées dans la fiche.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-140

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique,

D'adopter les modifications au Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil d'administration de l'Université Laval, telles qu'elles figurent au document DA-2026-467; et

De statuer que les modifications entrent en vigueur dès leur adoption par le Conseil d'administration.

17.3 **Rapport sur l'application du Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil d'administration de l'Université Laval**

Conformément au Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil d'administration de l'Université Laval (Code), la présidence du CGE doit présenter annuellement au Conseil d'administration un rapport sur l'application du Code, notamment, sur le nombre de demandes d'avis reçues et sur les sanctions que le CGE a recommandées à la suite d'une demande d'examen.

La présidente du CGE informe le Conseil que dans la dernière année, aucune demande d'avis n'a été soumise au CGE concernant une situation de conflit d'intérêts ou la conformité d'une conduite ou d'un évènement donné au Code. Par ailleurs, aucun examen relatif à des allégations de manquement au Code n'a été réalisé.

17.4 **Suivi des présences au Conseil d'administration pour l'année 2025-2026** (DA-2026-468)

La présidente du CGE invite les membres du Conseil à se reporter aux tableaux et à constater que la plupart des membres y participent à plus de 75 %.

17.5 **Assurance responsabilité des administrateurs – confirmation 2026-2027**

Le CGE a reçu l'information sur la couverture d'assurance 2026-2027. Les dirigeants, dirigeantes, administrateurs et administratrices de l'Université sont dûment couverts par les polices d'assurance souscrites par le PARUQ, soit le Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises. Le CGE s'en est déclaré satisfait.

La présidente du CGE cède la parole au vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable pour présenter les points 17.6 et 17.7.

17.6 **Reddition de comptes - Responsabilité sociale et environnementale (RSE) 2025-2026** (DA-2026-469)

Le vice-recteur indique que la reddition des engagements de la Stratégie de développement durable (DD) Horizon 2030, au terme de la troisième année du plan de déploiement triennal associé, démontre que parmi les 35 engagements, 26 engagements ont été respectés, huit (8) le sont partiellement et un n'est pas encore débuté. Des mesures ont été mises en place en 2025-2026 afin de renforcer la gouvernance institutionnelle en RSE, de manière à assurer la prise en compte des enjeux, risques et opportunités de manière systématique. Une annexe sur les ressources consacrées au déploiement de la Stratégie de développement (DD) – Horizon 2030 est ajoutée à la fin de la reddition de comptes.

17.7 **Stratégie de responsabilité sociale et environnementale : mise à jour** (DA-2026-470)

Le vice-recteur mentionne que la Stratégie de responsabilité sociale et environnementale vise une mise à jour pour la période 2026-2029. Dans cette mouture actualisée, les indicateurs et les cibles 2030, entérinés lors de l'adoption de la Stratégie sont maintenus ou bonifiés (tableau de bord). Les sept (7) priorités sont ramenées au nombre de cinq (5) afin de simplifier le message communicationnel et d'harmoniser progressivement le cadre de gouvernance en RSE. Un effort a été fait pour renforcer les échanges institutionnels et scientifiques en valorisant davantage les contributions de la communauté universitaire et en arrimant la démarche aux autres priorités institutionnelles, notamment l'internationalisation et les relations avec la société.

CA-2026-141

D'approuver la mise à jour de la Stratégie de responsabilité sociale et environnementale horizon 2030, telle qu'elle figure au document DA-2026-470.

18. Rapport du Comité des ressources immobilières et informationnelles du Conseil d'administration

La présidente du CRII mentionne que la dernière rencontre a eu lieu le 9 septembre.

En plus des points de suivis relatifs au tramway, à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation et au Carrefour international Brian-Mulroney, les autres sujets abordés ont été les suivants :

18.1 **Projet de remplacement de la fenestration des niveaux 0 à 17 et de réfection du basilaire du pavillon Félix-Antoine-Savard (FAS) et projet de remplacement de la fenestration des niveaux 2 à 17 du pavillon Jeanne-Lapointe (JLA) : autorisation de poursuivre à l'étape de planification** (EQ-2026-471)

Le CRII recommande au Conseil d'administration d'autoriser la poursuite du projet de remplacement de la fenestration des niveaux 0 à 17 et de réfection du basilaire du pavillon Félix-Antoine-Savard (FAS) et du projet de remplacement de la fenestration des niveaux 2 à 17 du pavillon Jeanne-Lapointe (JLA) à l'étape de planification.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-142

Considérant les recommandations du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'accepter, en principe, les paramètres du projet, notamment la portée, le budget et l'échéancier;

D'autoriser, conformément aux modalités du Cadre de gestion des ressources immobilières, le passage à la phase de planification du projet de remplacement de la fenestration des niveaux 0 à 17 et de réfection du basilaire du pavillon Félix-Antoine-Savard ainsi que le projet de remplacement de la fenestration des niveaux 2 à 17 du pavillon Jeanne-Lapointe (JLA);

D'autoriser le versement au Service des immeubles de la somme additionnelle de 395 k$ au montant déjà disponible de 60 k$, provenant de la réserve « Résorption du déficit de maintien d'actifs », pour le pavillon Jeanne-Lapointe (JLA); et

D'autoriser le versement au Service des immeubles de la somme additionnelle de 515 k$ au montant déjà disponible de 90 k$, provenant de la réserve « Résorption du déficit de maintien d'actifs », pour le pavillon Félix-Antoine-Savard (FAS).

18.2 **Vieux Séminaire de Québec (1, côte de la Fabrique, Québec) - Renouvellement de la convention de bail : autorisation** (EQ-2026-472)

Le CRII s'est penché sur le renouvellement du bail du Vieux-Séminaire de Québec, où sont actuellement situées les activités de l'École d'architecture. L'entente proposée permet d'assurer la continuité des activités dans des espaces déjà adaptés aux besoins de la faculté, tout en maintenant la flexibilité nécessaire pour les réflexions institutionnelles à plus long terme, tel qu'un rapatriement au sein du campus. Les membres du CRII considèrent également que les conditions négociées sont avantageuses pour l'Université et permettent de maintenir un partenariat institutionnel important. Bien que l'envergure de l'engagement financier, estimé à 7,8 M$ soit en deçà du niveau d'autorisation du Conseil, la règle gouvernementale exige que le renouvellement soit autorisé par le Conseil ainsi que par les ministères concernés, et ce, avant la signature du bail.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-143

Considérant la recommandation du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'autoriser, conformément au Cadre de gestion des ressources immobilières et sous réserve de l'autorisation du ministère des Finances et du ministère de l'Enseignement supérieur, le vice-recteur aux infrastructures et à la transformation à signer, pour et au nom de l'Université Laval, le renouvellement de la convention de bail relative aux espaces loués au Vieux-Séminaire de Québec, sis au 1, côte de la Fabrique à Québec, conformément aux modalités présentées et à y effectuer toute modification non substantielle dans le meilleur intérêt de l'Université.

18.3 **Bilan sur les actifs non reconnus (suivi de la séance du CA du 13 mai 2026)** (DA-2026-473)

Les données présentées au bilan de vétusté du parc immobilier sont tirées du rapport de la firme Norda Stelo, spécialisée dans le domaine et mandataire du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) Québec pour assurer l'évaluation des parcs immobiliers universitaires. Pour un parc tel que celui de l'Université Laval,

l'examen des bâtiments se fait sur un cycle de cinq (5) ans, au rythme de 20 % du parc par année. La présidente du CRII énumère les principaux points soulevés par l'équipe du Service des immeubles à la dernière rencontre.

Le commentaire d'un membre porte sur l'importance de discuter de nouveau de ce sujet ultérieurement.

18.4 La cybersécurité : le niveau de risque dépasse le cadre de tolérance établi

La cybersécurité est l'enjeu qui a suscité les discussions les plus importantes du côté des ressources informationnelles. Le contexte a changé de façon très importante au cours des dernières années. Les menaces évoluent plus rapidement, les vulnérabilités sont exploitées presque immédiatement après leur divulgation et l'intelligence artificielle contribue à accélérer davantage cette dynamique.

Les membres du CRII ont pris acte du resserrement des exigences gouvernementales et des attentes des partenaires de recherche. Ils ont été rassurés par les mesures déjà mises en place et par les progrès réalisés au cours des dernières années. D'ailleurs, l'équipe de sécurité est en constante relation avec des collaborateurs externes, tels que le Centre de la sécurité nationale (SCRS), le ministère de la Cybersécurité et du Numérique ainsi que le groupe de surveillance du groupe U15, dans lequel l'officier de la sécurité de l'information de l'Université est fortement impliqué. Les discussions ont porté sur la nécessité de poursuivre les efforts et d'assurer que les budgets sont suffisants afin que l'Université conserve une posture adaptée à l'évolution des menaces.

18.5 Les investissements numériques pour préparer les prochaines transformations

Conformément aux exigences gouvernementales, l'Université doit rendre compte de ses investissements passés, planifier ses projets et activités sur cinq ans et présenter une projection indicative de ses investissements sur dix ans. Les trois volets suivants ont été discutés selon des horizons différents : le bilan 2024-2026, la programmation 2026-2031 et la programmation 2027-2037. Cette planification fait ressortir cinq (5) risques principaux que sont : 1) l'augmentation des menaces en cybersécurité; 2) la hausse des coûts d'acquisition du matériel informatique; 3) l'incertitude liée aux impacts et aux coûts de l'intelligence artificielle; 4) la complexité et les interdépendances des systèmes existants; et 5) le financement durable de l'exploitation, du maintien et de la sécurisation des actifs technologique. Les membres du CRII sont satisfaits des échanges tenus avec l'équipe et sont rassurés que le mode de fonctionnement et le réseautage externe de l'équipe favorise une vigie et une adaptation constante. Ces investissements sont essentiels à la pérennité des opérations et à la capacité de l'Université d'évoluer dans un environnement numérique en constante transformation.

18.6 Plan d'investissement immobilier : une nouvelle vision intégrée

Découlant de la Politique sur les investissements immobiliers, le Plan d'investissement immobilier 2026-2036 (PII) est un nouvel outil de gouvernance destiné à mieux prioriser et planifier les investissements immobiliers selon les besoins institutionnels, les risques ainsi que les capacités financières et humaines. Il prévoit des investissements de 2,1 G$, répartis entre le maintien d'actifs, qui regroupe 449 projets totalisant 811 M$, et les besoins fonctionnels, qui comptent 262 projets représentant 1,28 G$. Chaque projet devra néanmoins être approuvé individuellement selon les mécanismes habituels. Le plan révèle un important enjeu de sous-financement du maintien des infrastructures. Les besoins sont évalués à environ 1,3 G$, alors que les sommes prévues ne permettront pas de freiner la progression de la vétusté. Les membres accueillent très favorablement le PII, qu'ils considèrent comme un outil essentiel à la prise de décision et à la priorisation des projets. Présenté pour information, celui-ci demeurera évolutif selon les priorités institutionnelles, les possibilités de financement et les conclusions des prochains états généraux. Le CRII demande toutefois qu'un plan décennal de résorption de la vétusté soit présenté, en précisant les effets attendus des investissements sur l'état du parc immobilier.

18.7 La capacité de réalisation des projets immobiliers

La présidente du CRII rappelle qu'avant 2023, l'envergure des investissements annuels se situait entre 30 M$ et 40 M$. Depuis trois (3) ans, la capacité organisationnelle a été nettement bonifiée, permettant de doubler

le volume de travaux immobiliers réalisés annuellement pour atteindre 70 M$ à 80 M$. Pour atteindre un niveau encore plus élevé, les travaux devront se poursuivre pour continuer à bonifier la capacité de réalisation. Les membres du CRII soulignent la nécessité de quantifier les ressources requises pour réaliser les projets afin de soutenir la priorisation et la prise de décision.

18.8 Les quartiers universitaires

Le projet des quartiers universitaires vise à développer des milieux de vie durables, innovants et principalement résidentiels, tout en valorisant le territoire en cohérence avec les valeurs de l'Université. Il représente surtout un levier majeur de diversification et de pérennisation des revenus. Actuellement en phase d'avant-projet, les travaux portent sur les scénarios d'aménagement et de densification ainsi que sur les dimensions financières, fiscales et juridiques. L'acceptabilité sociale demeure une priorité avec la poursuite des consultations auprès de la communauté universitaire, de la population et de la Ville de Québec. Compte tenu de son importance stratégique, le projet fera l'objet d'une reddition de comptes périodique et standardisée, examinée préalablement par le comité directeur et le Comité de direction. Les membres du CRII accueillent favorablement cette formule et soulignent l'importance de maintenir une gouvernance inclusive intégrant les principales parties prenantes.

19. Rapport du Comité de philanthropie et des relations avec les personnes diplômées du Conseil d'administration

Le président du Comité de philanthropie et des relations avec les personnes diplômées (CPRD) mentionne que la dernière rencontre a eu lieu le 17 septembre.

En plus de la poursuite des réflexions du CPRD sur les moyens de soutenir la croissance future de la philanthropie et des relations avec les personnes diplômées, les autres sujets abordés ont été les suivants :

19.1 Résultats philanthropiques institutionnels

Sur le plan des pratiques et de la gouvernance philanthropique, l'harmonisation des indicateurs et méthodes de comptabilisation avec les normes internationales *CASE* progresse selon l'échéancier prévu. Plusieurs ajustements ont déjà été implantés ou sont en cours, notamment pour le traitement des promesses de dons et des radiations. Malgré un contexte exigeant, les résultats philanthropiques demeurent très encourageants : au 17 septembre, l'Université avait recueilli 17,6 M$ sur un objectif de 49 M$, comparativement à une moyenne historique de 9,5 M$ à la même date. Des dons de l'ordre de 3 M$ devraient se concrétiser à court terme et environ 40 M$ demeurent en sollicitation. Le président du CPRD souligne l'engagement remarquable de l'équipe.

19.2 Présentation résumé exécutif – Rapport Huron consulting Group

Les membres du CPRD ont pris connaissance des conclusions préliminaires de l'analyse réalisée par la firme *Huron consulting Group* en vue de la préparation de la prochaine Grande campagne. Les recommandations font toujours l'objet d'un examen. Le président du CPRD souligne les constats marquants du rapport.

19.3 Développement philanthropique

En matière de développement philanthropique, l'Université poursuit l'élargissement de sa base de grands donateurs. Dix nouveaux membres ont adhéré au programme des Cent Associés au cours du dernier exercice et un nouveau membre s'est joint au programme depuis le début de l'année. D'autres dossiers sont actuellement en développement.

19.4 Grand portrait des diplômées et diplômés

Le CPRD a reçu le portrait annuel des diplômées et diplômés qui confirme que l'Université Laval compte désormais 374 000 personnes diplômées. Cette communauté constitue un levier important de mobilisation, d'engagement et de développement philanthropique. Les résultats d'une étude de segmentation, réalisée par

Léger Marketing, permettront de raffiner les stratégies relationnelles et de communications destinées à ces différentes clientèles.

19.5 **Politique pour le maintien et la gestion financière des fonds philanthropiques issus de dotation : modernisation des travaux**

Les travaux de modernisation de la Politique pour le maintien et la gestion financière des fonds philanthropiques issus de dotation se poursuivent. À la suite des commentaires reçus au printemps, deux (2) nouveaux modèles de fonds ont été ajoutés au scénario analysé afin d'offrir davantage de flexibilité aux donateurs et donatrices, tout en préservant une saine gestion à long terme. L'adoption de cette Politique est prévue au printemps 2027.

20. Rapport du Comité des ressources humaines du Conseil d'administration

Le président du CRH mentionne qu'une rencontre extraordinaire a eu lieu le 3 septembre. Le sujet principal portait sur l'état d'avancement des deux rapports d'audit des ressources humaines abordés précédemment au rapport du CAGIR.

HUIS CLOS COURANT

Nominations

Diane Lavallée, Marie Lamontagne, Anne-Marie Laflamme et Paule-Anne Morin se retirent de la séance.

21. Procédure d'élection du recteur ou de la rectrice (EQ-2026-474)

21.1 **Présidente d'élection**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-144

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique,

De nommer Diane Lavallée, membre du Conseil d'administration, comme présidente d'élection du recteur ou de la rectrice.

21.2 **Présidente d'élection substitut**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-145

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique,

De nommer Marie Lamontagne, membre du Conseil d'administration, comme présidente d'élection substitut du recteur ou de la rectrice.

21.3 **Scrutatrices**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-146

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique,

De nommer Anne-Marie Laflamme, secrétaire générale, membre du Conseil d'administration et du Conseil universitaire, comme scrutatrice pour l'élection du recteur ou de la rectrice.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-147

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique,

De nommer Paule-Anne Morin, membre du Conseil d'administration, comme scrutatrice pour l'élection du recteur ou de la rectrice.

21.4 **Scrutatrice et scrutateur substituts**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-148

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique,

De nommer Josée Bastien, membre du Conseil universitaire, comme scrutatrice substitut pour l'élection du recteur ou de la rectrice.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-149

Sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique,

De nommer Yves Guérette, membre du Conseil universitaire, comme scrutateur substitut pour l'élection du recteur ou de la rectrice.

Diane Lavallée, Marie Lamontagne, Anne-Marie Laflamme et Paule-Anne Morin réintègrent la séance.

22. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé et résolu,

CA-2026-150

De lever la séance.

La séance est levée à 20 h 15.

Le président, La secrétaire,

Jean Houde Anne-Marie Laflamme